

Le saviez vous ?  
**NOUS VOUS PRÊTONS**  
en attendant que vos clients vous paient.

Jusqu'à  
**80%**  
du montant  
des créances

Durée  
jusqu'à 1 an  
renouvelable



N° 921 du 09 juillet 2025 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

OTR  
Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le  
**1<sup>er</sup> AVRIL 2025**  
Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.  
8201 POUR TOUTES INFORMATIONS  
www.otr.tg

## Municipales du 17 juillet au Togo



# UNE CAMPAGNE SUR FOND D'ENJEUX LOCAUX ET NATIONAUX

Page 3



## ● ACTIONS ET STRATÉGIES DES PARTIES EN PRÉSENCE

### Le boycott périlleux

Page 4

# QUAND L'ANC ET LES FDR JOUENT AVEC LEUR SURVIE POLITIQUE...

Municipales 2025

### GRANDE

Page 6

# MOBILISATION DE LA LISTE UNIR AGOÈ-NYIVÉ 1, À SOGBOSSITO ZONE 4



Paix, stabilité et mobilité

## LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Togo, sous la direction du président du conseil Faure Gnassingbé, s'efforce de garantir un environnement stable et sécurisé pour favoriser la mobilité humaine et commerciale. Cette vision est en phase avec les objectifs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui cherche à promouvoir l'intégration régionale et le développement économique. Le dernier communiqué de la CEDEAO sur les événements des 26, 27 et 28 juin dernier montre que l'organisation partage cette vision de stabilité et de paix comme fondement du développement régional.

Somme toute, la stabilité togolaise est non seulement bénéfique pour le pays, mais aussi pour les États membres de la CEDEAO. Elle permet la continuité des flux économiques, facilite les échanges intercommunautaires et soutient les initiatives d'intégration régionale. Le président Faure Gnassingbé incarne cette vision en appelant à la coopération, au dialogue et à la cohésion. Dans un monde fragmenté, le Togo rappelle que la stabilité n'est pas une faiblesse, mais une force diplomatique qui peut contribuer au développement régional et à la paix.

Togo- à propos des corps repêchés dans la lagune et le 4ème lac

## UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE OUVERTE CONTRE X

Le dimanche 6 juillet 2025, le Procureur de la République, Talaka Mawama, s'est adressé à l'opinion à travers la Télévision Togolaise (TVT), apportant des précisions importantes sur les récents événements ayant secoué la capitale. À l'occasion de cette sortie officielle, il a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire contre X à la suite de la découverte de plusieurs corps dans les eaux lagunaires et au niveau du 4e lac à Lomé, en lien avec les manifestations survenues les 26, 27 et 28 juin 2025.

Selon les informations communiquées, cinq corps ont été repêchés, dont quatre décès par noyade. Deux de ces corps ont été retrouvés en état de décomposition avancée, et auraient péri avant le déclenchement des manifestations. Quant au cinquième corps, il n'a pas pu faire l'objet d'un examen médico-légal, les proches ayant refusé toute autopsie.

« Une enquête judiciaire a été immédiatement ouverte contre X afin de faire toute la lumière sur les circonstances exactes de ces décès », a indiqué le Procureur Mawama. Le but de cette procédure est de déterminer les causes réelles des morts et d'identifier les éventuelles responsabilités.

C'est dans la même dynamique, que le Gouvernement togolais a, par voie de communiqué, il y na



quelques jours, précisé que les examens médico-légaux pratiqués ont conclu à des cas de noyade. Le communiqué dénonçait également des « tentatives de récupération politicienne » des faits dramatiques survenus, dans un contexte de vives tensions sociales et politiques.

### Arrestations et procédures en cours

Sur le volet des interpellations opérées lors des récentes manifestations (notamment celles des 6, 26, 27 et 28 juin), le bilan communiqué par le parquet fait état de 114 arrestations. À ce jour, 87 personnes ont été remises en liberté, 18 ont été condamnées à 12 mois de prison, dont 11 mois avec sursis, et 9 autres sont concernées par une information judiciaire en cours.

Le Procureur de la République a

par ailleurs condamné les actes de violence et de vandalisme enregistrés pendant les troubles, notamment les incendies volontaires, la dégradation de biens publics et privés, ainsi que les tentatives d'intimidation contre des citoyens souhaitant mener leurs activités normalement.

On se rappelle que dans cette atmosphère, certaines organisations de la société civile et de défense des droits de l'homme ont vivement

réagi, dénonçant une répression qualifiée de brutale, voire meurtrière. Elles affirment que sept personnes auraient perdu la vie durant les troubles, en incluant les corps retrouvés dans les lagunes et au 4e lac.

Il est important de rappeler que ces manifestations de juin 2025 ont été initiées via les réseaux sociaux par des blogueurs et influenceurs. À la veille des événements, le Gouvernement avait averti la population contre toute participation à des rassemblements jugés illégaux. L'affaire reste donc suivie de près par l'opinion publique nationale et internationale, alors que les enquêtes se poursuivent pour faire toute la lumière sur ces événements tragiques.

LM

## LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ÉCHANGE AVEC LE CORPS DIPLOMATIQUE SUR LES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS

Dans un souci de transparence et de clarification, le gouvernement togolais a convié le vendredi 04 juillet 2025 à Lomé, les représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo à une rencontre d'information et d'échange. Cette initiative intervient à la suite des agitations observées les 06, 26, 27 et 28 juin derniers dans certains quartiers de la capitale, Lomé, avec des manifestations initiées et alimentées, selon les autorités, par des activistes principalement basés à l'étranger. Face aux diverses interprétations et aux flux de désinformation ayant circulé sur ces événements, le gouvernement a tenu à exposer les faits, apporter des clarifications et réaffirmer son enga-

gement en faveur de la paix, de l'État de droit et du respect des libertés fondamentales.

La séance, marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des Affaires étrangères Robert Dussey, le ministre de l'Administration territoriale Hodabalo Awaté, le ministre de la Sécurité Calixte Madjoulba, le ministre des Droits de l'Homme Pacôme Adjourouvi et le ministre de l'Enseignement technique Isaac Tchiakpé, a permis de replacer les événements dans leur contexte et de souligner la nécessité de distinguer le Togo réel du Togo virtuel tel que véhiculé sur les réseaux sociaux.

« Nous nous sommes entretenus avec les missions diplo-

matiques accréditées au Togo pour leur expliquer la situation qui prévaut dans notre pays, la situation de calme, de stabilité. Les activités se déroulent normalement. Les examens nationaux se déroulent à la perfection. Les commerces ouvrent, l'administration est toujours ouverte. On n'a pas un pays en tension comme le présentent certains médias internationaux qui passent leur temps à décliner la sinistrose. Ces diplomates vivent à Lomé. Ils constatent que les vols internationaux atterrissent à Lomé tous les jours. C'est un pays en paix et stable » a déclaré le Ministre Isaac Tchiakpé.

Les diplomates présents ont salué cette démarche d'ouverture et exprimé leurs préoccupations face à la prolifération des fausses informations. Ils ont également encouragé le gouvernement à renforcer les mécanismes de lutte contre la désinformation pour préserver la cohésion sociale et la stabilité.



Les ambassadeurs, consuls et représentants d'organisation internationales ont salué l'initiative du gouvernement qui leur a permis d'être édifés sur plusieurs aspects de

la situation au Togo. Toutes les inquiétudes ont été dissipées à l'issue de cette rencontre.

L'attente à l'issue de ces échanges fructueux, est de remonter l'information juste et crédible à leurs nations respectives.

Le Togo reste une terre d'accueil et d'hospitalité où règnent la paix, la sécurité et la stabilité dans un contexte régional fragile.

Municipales du 17 juillet au Togo

# UNE CAMPAGNE SUR FOND D'ENJEUX LOCAUX ET NATIONAUX

## ● ACTIONS ET STRATÉGIES DES PARTIES EN PRÉSENCE

La campagne électorale pour les élections municipales du 17 juillet 2025 bat son plein au Togo. Lancée officiellement le 1er juillet à minuit, elle mobilise 500 listes, dont 19 issues de partis politiques, 9 coalitions et

Dans cette région, le parti vise un score de 100 %. À Ogou, l'ex Premier ministre Komi Sélom Klassou a personnellement conduit le lancement, assisté de la ministre Yawa Kuigan, avec pour objectif affiché

Au temps d'actions sociales qui ont permis aux togolais de marquer la résilience devant une crise mondiale qui n'épargne aucun Etat. Bref à UNIR, ce sont des séminaires, des campagnes intensives avec pour objectif,



53 indépendantes, pour 1 527 sièges à pourvoir dans 117 communes du pays. Cette échéance locale, hautement stratégique, se déroule dans un climat marqué par la diversité des forces en présence et une certaine tension liée aux réformes politiques récentes.

### UNIR : la majorité présidentielle en quête de reconduction

Le parti au pouvoir, UNIR, ne ménage aucun effort pour conserver son hégémonie territoriale. Avant même l'ouverture officielle de la campagne, il avait organisé un séminaire de formation le 26 juin pour ses candidats. Les échanges ont porté sur la paix, l'unité nationale, la gouvernance locale et les infrastructures agricoles, avec des mots-clés comme discipline, écoute et humilité.

Dès le 2 juillet, UNIR a lancé ses activités de terrain à Tchamba, puis dans les communes de Gando et Takpamba (Oti-Sud), multipliant meetings festifs, caravanes et porte-à-porte.

une victoire totale dans les quatre communes concernées. Dans le golfe à Lomé, dans les Lacs à Aného, à Badou, à Kara, ou à Sotouboua etc...c'est la ferveur dans la mobilisation avec la présence des grands cadres et militants parti. Que ce soit dans les meetings, dans les portes-à portes, ou des rencontres d'échanges, UNIR met en avant les efforts déployés par le gouvernement à travers le leadership du président du



Conseil, président du parti Faure Gnassingbé, pour un Togo sécurisé et stabilisé.

le maintien du contrôle national.

### L'opposition sur plusieurs fronts UFC : une campagne anticipée

Le parti Union des Forces de Changement (UFC), dirigé par Gilchrist Olympio, a ouvert le bal avant tous les autres en lançant sa campagne dès le 29 juin. Une stratégie d'anticipation pour mieux s'implanter sur le terrain et mobiliser ses militants autour d'un projet

local.

### PDP : ancrage dans les quartiers populaires



Le Parti Démocratique Panafricain (PDP), pour sa part, est engagé dans 32 communes avec l'ambition de faire élire au moins 40 conseillers municipaux. Sa campagne, lancée à Tokoin Doumassessé (Golfe 3), met l'accent sur les besoins concrets : jeunesse, emploi, éducation, santé, infrastructures et environnement.

### TOVIA, MCD et Togo d'abord : l'alternative municipale

D'autres partis comme le Mouvement des Centristes Démocrates (MCD), le regroupement TOVIA (formé

vouloir élargir son modèle de gouvernance locale à d'autres communes. De son côté, Togo d'abord s'illustre notamment à Agoè-Nyivé 3, mobilisant autour des chefs traditionnels et structures de base, dans une approche participative et communautaire.

Malgré cet engouement, certains partis de l'opposition, dont le PSR, DMP, ADDI, Santé du Peuple ou encore le CAR, ont exprimé leur désaccord avec le processus électoral, appelant à un report du scrutin. Ils dénoncent notamment le climat politique issu de la récente réforme constitutionnelle.



de dissidents de l'ANC), et Togo d'abord, mouvement dirigé par Adrien Béliké,

D'autres formations préfèrent participer, mais avec réserve, en dénonçant une



sont également en lice. TOVIA a lancé sa campagne dans le Golfe 1, affirmant

réforme qu'ils jugent illégitime.

La rédaction

Le Messenger

Le boycott périlleux

# QUAND L'ANC ET LES FDR JOUENT AVEC LEUR SURVIE POLITIQUE...

Alors que la campagne électorale bat son plein en vue des élections municipales du 17 juillet 2025 au Togo, certaines formations politiques de l'opposition, parmi lesquelles les Forces Démocratiques pour la République (FDR) et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), ont envisagé de boycotter le scrutin. Une posture que de nombreux observateurs de la scène politique togolaise jugent suicidaire, au regard des enjeux de ces élections locales. Si ce boycott se maintient, il pourrait sceller la marginalisation de ces partis, voire leur disparition progressive du paysage politique national.

L'ANC, un parti en surcuis ? Depuis 2019, l'ANC occupe la mairie du Golfe 4, grâce à la "victoire" de son leader Jean-Pierre Fabre lors des dernières municipales. Cette position stratégique, en plein cœur de Lomé, a été plus qu'un simple mandat local. Elle a aussi servi de tremplin pour maintenir une visibilité politique, donner une tribune à l'opposition historique et assurer une certaine stabilité financière et organi-



sationnelle au parti. En clair, la mairie a été l'unique bastion de pouvoir réel détenu par l'ANC ces dernières années. Mais, si à quelques jours du scrutin, l'ANC décide de se retirer de la course, parce que n'ayant pas obtenu le report du scrutin, ce sera plutôt une décision qui aura des conséquences lourdes, car dans un contexte où d'anciens proches de Jean-Pierre Fabre, désormais rassemblés sous la bannière du mouvement TOVIA, sont en lice, le risque est grand de voir la mairie lui échapper. La naissance de TOVIA, fruit d'une scission au sein de

l'ANC, a bouleversé les équilibres dans certaines localités, notamment dans le Golfe. Plusieurs figures connues de l'ancienne garde de l'ANC ont rallié cette nouvelle formation, en quête d'un second souffle politique. Avec la place laissée vacante par l'ANC dans la bataille électorale, TOVIA pourrait capitaliser sur son enracinement local et les anciens réseaux pour conquérir la mairie du Golfe 4. Ironie du sort, Jean-Pierre Fabre pourrait perdre son unique levier de pouvoir institutionnel au profit de ceux qui l'ont quitté. Une situation qui

ferait vaciller davantage l'ANC, déjà en perte de vitesse depuis plusieurs échéances électorales. Sans mandat local, sans ancrage territorial renouvelé, le parti risque de perdre toute crédibilité auprès des électeurs et de se voir écarté des grandes batailles politiques à venir.

Au-delà de l'ANC, les FDR de Me Apévon semblent emprunter la même voie. Mais à quoi rime une stratégie de boycott quand les autres acteurs, y compris des dissidences issues de ces mêmes partis, choisissent d'aller aux urnes ? L'histoire politique du Togo a souvent montré que le boycott, s'il n'est pas accompagné d'un véritable mouvement populaire ou d'une stratégie parallèle efficace, ne fait qu'accroître l'isolement des partis qui s'y engagent. En désertant les arènes électorales, ces partis laissent le champ libre à d'autres forma-

tions politiques y compris à celles issues de leur propre camp, pour renforcer leur ancrage, asseoir leur légitimité locale et accéder aux ressources et à l'influence qu'offrent les institutions décentralisées.

Le paysage de l'opposition togolaise est en mutation. L'émergence des mouvements comme TOVIA, l'essoufflement des anciens, et les nouvelles dynamiques électorales locales contribuent à une recomposition silencieuse mais profonde. Ceux qui s'abstiennent de prendre part à cette évolution pourraient en payer le prix fort.

En somme, le boycott des municipales du 17 juillet 2025 par certains partis de l'opposition est un pari risqué, dont les conséquences pourraient être dramatiques, tant pour leurs leaders que pour leur existence politique future. L'éventuelle perte de la mairie du Golfe 4 par Jean-Pierre Fabre illustrerait ainsi une faillite stratégique majeure, et marquerait peut-être le début de la fin pour l'ANC telle qu'on la connaît.

À moins d'un revirement de dernière minute, ces élections pourraient bien redistribuer les cartes et redéfinir les équilibres politiques locaux pour les années à venir.

LM

## LE RÉSEAU PANAFRICAIN DES OBSERVATEURS ET DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME APPELLE À UNE SOCIÉTÉ CIVILE RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉE AU TOGO

Le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l'Homme s'est prononcé ce lundi 07 juillet 2025, sur la situation socio-politique qui prévaut au Togo. Il dénonce l'absence d'équilibre dans l'analyse de la société civile face aux appels à violence, les injures publiques et l'usage des réseaux sociaux pour inciter à la haine. Le réseau a rappelé que dans un contexte marqué par une montée des tensions et une prolifération de récits à charge, la mission première de la société civile est de construire, d'alerter avec rigueur, mais aussi de faire protéger la paix, contribuer à la vérité et à un bon avenir commun.

En tant qu'acteurs du tissu associatif, il estime utile et nécessaire de proposer une autre lecture, plus équilibrée, plus lucide et respectueuse des principes fondamentaux qui régissent la vie démocratique.

Selon Me K. Bertin AMEGAH-ATSYON, coordonnateur du Réseau Panafricain

des Observateurs et Défenseurs des Droits de l'Homme, il ne s'agit pas de défendre un pouvoir, ni de minimiser les attentes légitimes des citoyens, mais de rappeler que toute société civile doit conjuguer liberté et responsabilité, engagement et discernement. "Nous ne pouvons rester silencieuses face à une dénonciation unilatérale qui, tout en prétendant agir pour l'intérêt général, omet délibérément des faits essentiels tels que les appels à la violence, les injures publiques, les tentatives de subversion et l'usage manifeste des réseaux sociaux pour inciter à la haine ou à la destruction des symboles républicains", a affirmé Me K. Bertin AMEGAH-ATSYON

Il a rappelé que les valeurs que le réseau défend, justice, dignité, paix et cohésion sociale ne peuvent être défendues efficacement en faisant preuve de silence sélectif ou de complaisance face à des actes qui, objectivement, mettent en péril l'ordre public et la stabilité du pays.

"Une société civile crédible se doit d'être responsable et co-



hérente dans ses dénonciations sans faire le relais aveugle des campagnes de désinformation. Il est facile d'invoquer le droit à la manifestation ou à la liberté d'expression. Mais ces droits que nous défendons avec force ne sauraient justifier des comportements qui mettent en péril l'ordre public, la sécurité des personnes, des biens et la paix civile. La liberté sans cadre n'est pas une avancée démocratique, c'est

une dérive potentiellement tragique. Ces droits sont garantis, mais ils ne sont, en aucun cas, absolus. Ils trouvent leur limite dans le respect des lois et des autres citoyens. Il ne saurait être question de confondre liberté et abus, démocratie et anarchie, légitime revendication et manipulation idéologique", a fait savoir le coordonnateur du réseau avant d'ajouter que "Il est profondément regrettable que des propos violents

tenus par certains soi-disants influenceurs ou activistes incitant à brûler les mairies, insulter les représentants de l'État ou attaquer les Forces de l'ordre n'aient suscité aucune réaction ni condamnation de la part de ces mêmes organisations aujourd'hui promptes à dénoncer la prétendue répression. L'absence d'équilibre dans l'analyse ôte à ces revendications toute légitimité morale".

Me K. Bertin AMEGAH-ATSYON invite donc à une réflexion collective plus exigeante, plus honnête, plus constructive.

"Le TOGO mérite une société civile qui n'alimente pas les tensions, mais les désamorce et qui ne ferme pas les yeux sur les dérapages, mais les condamne", a-t-il affirmé.

Le coordonnateur appelle dès lors, toutes les voix citoyennes sincères à ne pas céder à la tentation de l'unanimité ou de l'indignation automatique, mais à œuvrer pour une société apaisée, ouverte aux débats et soucieuse du bien commun.

Désinformation, deepfakes et relais aveugles

# LE TOGO DÉNONCE ET APPELLE À LA RESPONSABILITÉ MÉDIATIQUE

Dans un contexte marqué par une montée inquiétante des dérives numériques et une prolifération de fausses informations, le gouvernement togolais a tenu, ce 04 juillet 2025 à Lomé, une rencontre d'échange avec le corps diplomatique accrédité au Togo. Cette séance avait pour objectif de clarifier les faits liés aux événements des 06, 26, 27 et 28 juin derniers, mais surtout de dénoncer les campagnes de désinformation orchestrées à travers les réseaux sociaux, les deepfakes et les relais systématiques d'informations non vérifiées par certains médias étrangers.

Face à la multiplication de contenus manipulés et à l'instrumentalisation digitale de la situation au Togo, le gouvernement a réaffirmé avec force son attachement aux principes démocratiques, au respect des lois et à la construction d'un État de droit



responsable.

Sous la conduite du ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, et en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Administration territoriale Hodabalo Awaté, le ministre de la Sécurité Calixte Madjoulba, le ministre des Droits de l'Homme Pacôme Adjourouvi et le ministre de l'Enseignement technique Isaac Tchiakpé, la rencontre a permis de situer les responsabilités et d'exposer les faits dans leur réalité objective.

Le ministre Awaté a, pour sa part, rappelé que les manifestations observées se sont déroulées en violation des procédures légales et ont été alimentées par des appels explicites à la violence, au vandalisme et au soulèvement contre les institutions de la République, diffusés massivement par des activistes opérant depuis l'étranger. "On dirait parfois qu'il existe deux Togo : un Togo réel, paisible, et un Togo virtuel, totalement déformé par des campagnes numériques malveillantes", a-t-il souligné avec ironie.

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 07 AU 13 JUILLET 2024

*PHARMACIE ADONAI* Face motel plantation, entre commissariat d'agoè et FIL O Parc, 03 BP31008 22 50 04 05	22 26 84 22	*PHARMACIE L'AMITIE* 72, avenue des hydrocarbures, entre soted et togogaz ; tokoin, BP 8648 22 21 74 47
*PHARMACIE ADOUNI* Vakposito logogome, carrefour AISED 70 39 39 39	*PHARMACIE DU POINT E* 506, rue 129, Aflao Gakli, djidjole, 08 BP 8589 22 51 91 71	*PHARMACIE M'BA* 13 BP 341 Lomé. Route de Kovié, 500 mètres après le marché de LEGBASSITO. 70 27 81 81
*PHARMACIE AJP-ABOLAVE* Djagblé sur la route d'Abolavé à 50 m de la CEET Djagblé 93506360	*PHARMACIE DU PORT* Bd. Du mono, face SARAKAWA, Ablogamé, BP 12999 22 27 61 88	*PHARMACIE MADINA* WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de l'UTB Novissi 91 18 33 33
*PHARMACIE AMEN* Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90 88 55 88	*PHARMACIE EL NOUR* Alinka non loin du CMS Togblékopé 97799374	*PHARMACIE MAELYS* 10620, boulevard Malfakassa, en face de NETADI, Bè Kpota, BP 604 22 27 60 19
*PHARMACIE BA-AYETA* Kégué Zogbédji, non loin de la station OANDÓ après le pont de Kégué 97726969	*PHARMACIE EL-SALI* Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quaincaillerue MACO 70 12 44 44	*PHARMACIE MAINA* Marché Agoè-Assiyéyè 70 43 65 34
*PHARMACIE BESDA* Adidogomé Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29	*PHARMACIE EMMAUS* Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé BP 20492 70 40 25 40	*PHARMACIE NABINE* Site à Agoè Anomé, dit plateau (Route Bar le Plateau) 93 36 26 26
*PHARMACIE CHRIST ROI* Raffinerie vers le petit marché, kagomé, BP 1409 22 27 46 66	*PHARMACIE EPIPHANIA* Rue Lapampa, carrefour Agbénadon, Adidogomé, 04 BP 30446 70 40 10 52	*PHARMACIE NATION* Totsi en face de l'agence ECOBANK 22 25 99 65
*PHARMACIE CONSEIL* Carrefour du CEG Sagbado Logoté 93 10 92 92	*PHARMACIE GANFAT* Agoè Daliko près du Carf EDEM (Camp GP) 22 55 08 15	*PHARMACIE NOTRE DAME* Rue Assiyéyè Hédzranawoé, BP 363 22 42 74 04
*PHARMACIE DE LA CHARITE* Non loin de CEG agoè nyivé centre, BP 7856 22 25 12 60	*PHARMACIE GBOSSIME* 405, Bd. De la Kara, Gbossime, BP 80859 22 22 50 50	*PHARMACIE OBSERVANCE* SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp FIR 22504860
*PHARMACIE DE LA CITE* Bd ; du 30 Août cité n'danida BP 8461 22 25 01 25	*PHARMACIE HELENE* Aveta face au marché d'Aveta 96981414	*PHARMACIE SAINT PIERRE* 88, boulevard du Haho, Hédzranawoé Sagboville, BP 30717 22 26 19 73
*PHARMACIE DE L'ESPERANCE* Rue de l'ogou, en face du lycée française nyékonakpo, BP 719 22 21 01 28	*PHARMACIE HYGEE* Derrière Lycée de Baguida 99 27 36 36	*PHARMACIE SATIS* Face CEG Koshigan, Agoè, BP 8519 23 38 26 65
*PHARMACIE DELALI* Face CMS de cacaveli, 04 BP 225 93 64 53 72	*PHARMACIE IRIS* Amadahomé, Imm. Havon, non loin de la station de service CAP, Rue 50 m à côté de Cassettes Auto 91684804	*PHARMACIE TAKOE* Rte d'Atakpamé, Face Terminal Sahel, Togblekopé, BP 8408 70 45 62 17
*PHARMACIE DENIS* Agoè Kové, Carrefour KPOGLI 93 08 46 40	*PHARMACIE JEANNE D'ARC* Sur l'ancienne route d'Aného, BP 368 22 22 08 01	*PHARMACIE VERSEAU* Rte d'Aného, à côté de Maison Bateau, Baguida, BP 60660 90 01 90 29
*PHARMACIE DEO GRATIAS* Rue de l'ocam, derrière siège Ecobank, kotokoukondji, BP 1128 96 28 57 13	*PHARMACIE JUSTINE* 291, boulevard des armées, tokoin Habitat, BP 8021 22 21 00 01	*PHARMACIE VERTE* Avenue du RPT Bè Klikamé, BP 81297 22 25 03 26
*PHARMACIE DES ETOILES* 10, avenue de la nouvelle marché, BP 3484 22 22 45 04	*PHARMACIE LA MISERICORDE* 52, Boulevard, de l'Oti, Bè-kpota, BP 8223 96 80 09 45	*PHARMACIE VITAFLORE* Baguida, BP 80531 22 27 06 36
*PHARMACIE DODJI* Ségbé Akato, Immeuble Akato Plage non loin de l'église Catholique d'Akato 70291677	*PHARMACIE LA PROSPERITE* Bd. Eyadéma, Angle rue kokoté, BP 80272 Lomé 08 96 80 09 91	*PHARMACIE ZOPOMAHE* Zopomahe, sur la route Zossimé - Zanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah 96283410
*PHARMACIE DU PEUPLE* PRES MARCHÉ NKAFU CERFER	*PHARMACIE LAUS DEO* Route de Léo 2000, face clinique Bethesda, Adidoadin, 05 BP 21 22 25 15 05	

Pour  
vos  
annonces et  
publicités,  
contactez-  
nous au  
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma  
Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Togo-Événements sociopolitiques des 6, 26, 27 et 28 Juin 2025

## SAISIE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LA CNDH REND SON RAPPORT D'ÉTAPE

Le Président de l'Assemblée nationale, Kodjo Sevon-Tépé ADEDZE, a accordé, le lundi 07 juillet 2025, une audience au bureau exécutif de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), conduit par son président, Me Kwao Ohini SANVEE, au siège de la représentation nationale. La rencontre a porté sur la remise officielle d'un rapport d'étape relatif aux événements socio-politiques survenus au Togo les 6-26-27 et 28 juin 2025, à la suite d'une saisine de l'Assemblée nationale. Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement formel de l'Assemblée nationale à faire la

lumière sur les incidents ayant marqué le mois de juin. En réponse à cette saisine officielle, la CNDH a procédé à une analyse approfondie et documentée des faits. « La CNDH, conformément à son mandat, suit avec la plus grande attention cette situation et travaille à cet effet. C'est dans cette perspective, que nous avons remis officiellement un rapport d'étape sur ce qui a été constaté, avec, surtout, des recommandations adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. La CNDH s'engage à continuer de travailler avec détermination, professionnalisme sur les allégations de violation des droits de

l'homme, afin que la lumière soit faite sur les cas avérés et que la loi prévale. », a déclaré le président de la CNDH à la sortie de l'audience. En effet, selon les dispositions de l'article 83, alinéas 3 et 4, de la Constitution du 6 mai 2024, la CNDH « assure un rôle de conseil et de proposition auprès du gouvernement et du Parlement dans le domaine des droits de l'homme, du droit, de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. Elle peut appeler publiquement l'attention du Parlement et du gouvernement sur les mesures qui lui



paraissent de nature à favoriser la protection et la promotion des droits de l'homme ». À la fin de l'audience, le Président de l'Assemblée nationale a réitéré « la volonté de l'Assemblée nationale d'assumer pleinement son rôle constitutionnel dans le contrôle de l'action du gouvernement ». Il a précisé que le contenu du rapport sera étudié minutieusement par

les commissions parlementaires compétentes, en vue de prendre les mesures nécessaires et de formuler des recommandations appropriées. Cet engagement illustre les efforts continus des plus hautes autorités togolaises à promouvoir la transparence sur ces événements et à situer les responsabilités, dans l'objectif de préserver la cohésion nationale et la paix sociale.

## TOGO : MUNICIPALES 2025, GRANDE MOBILISATION DE LA LISTE UNIR AGOÈ-NYIVÉ 1, À SOGBOSSITO ZONE 4

Par Unir commune Agoè-Nyivé 1 engagée dans la course pour les élections municipales du 17 juillet 2025, notamment la zone 4 a animé un grand meeting à Agoè-Nyivé Sogbossito le mardi 8 juillet 2025.

En effet, c'est par une grande caravane qui a sillonné les

pale, ancien député à l'Assemblée nationale et Madame Kpétito. Après une séance de présentation des différents candidats en lice pour le parti UNIR dans la zone 4 de la commune d'Agoè-nyivé 1, les différents candidats ont pris la parole pour passer le message du président du Conseil,

auraient fait le choix le bon choix, celui de la paix, de la cohésion sociale et la stabilité comme voulu par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Il a invité la population de la zone 4, a donné les 23 sièges au parti UNIR afin de permettre au président du conseil de mettre en œuvre sa politique de déve-



principales artères de la localité que le meeting a démarré. Au point de chute sur le terrain de l'EPP Sogbossito, c'est une foule nombreuse qui a accueilli la délégation des candidats de la liste Unir Agoè-nyivé 1 zone 4 avec à leur tête, ALASSANI Nak-

Faure Essozimna Gnassingbé. Message axé la paix, la stabilité, l'humilité et la cohésion sociale. Prenant la parole, Monsieur ALASSANI Nakpale, a invité la population de Sogbossito à voter massivement pour les candidats du parti UNIR. Ainsi, ils

loppement du pays et singulièrement, d'Agoè-Nyivé1. Rappelons que, l'éclat de ce meeting a été rehaussé par la présente de la tête de liste du parti UNIR Agoè-nyivé 1, Madame Agouzé venue payer les candidats de la Zone 4.

## Protection de l'environnement à Aného SANDRA ABLAMBA JOHNSON MOBILISE LA JEUNESSE AUTOUR DU PROJET "CLEAN AND GREEN CITY"

La plage d'Aného a connu une ambiance particulière le dimanche 06 juillet 2025 au matin. Dans le cadre du projet "Clean and Green City", la Ministre, Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Sandra Ablamba Johnson, a pris part à une activité citoyenne de nettoyage, mobilisant la jeunesse de la Commune Lacs 1 autour de la préservation de l'environnement. Gants aux mains et détermination en bandoulière, la Ministre n'a pas hésité à s'impliquer personnellement en ramassant les

bain durable, encourage la participation communautaire à travers des campagnes de nettoyage, la gestion responsable des déchets et la protection de l'environnement. Il mobilise aussi bien les citoyens, les écoles, que les organisations locales. Aux côtés de Mme Johnson, d'autres membres du gouvernement ont répondu présents, dont le Ministre Jean-Marie Koffi TESSI, témoignant de l'importance accordée à cette initiative par les plus hautes autorités.



déchets qui jonchaient le littoral. Ce geste fort, empreint d'humilité, visait à donner l'exemple et à inciter les populations, notamment les jeunes, à s'engager activement pour la propreté de leur cadre de vie. Le projet "Clean and Green City", qui s'inscrit dans une dynamique de développement ur-

veloppement personnel, plutôt qu'un canal de distraction nuisible ou de désinformation. Par cette double action — écologique et éducative —, Sandra Ablamba Johnson confirme son engagement pour un Togo propre, vert, et porté par une jeunesse consciente et responsable.

Sécurité nationale et protection des réfugiés

# LE TOGO ET LES ÉTATS PARTIES RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT À PROTÉGER LES POPULATIONS DÉPLACÉES

Le Président de l'Assemblée nationale, SEM Sevon-Tépé Kodjo Adédze, a représenté le vendredi 04 juillet 2025 à Lomé, le Président du Conseil, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, à la réunion ministérielle relative au dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés.

Cette réunion d'une importance capitale, organisée par le gouvernement en collaboration avec le Système des Nations Unies (SNU) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), abouti à l'adoption et à la signature de la « Déclaration de Lomé » sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés.

La « Déclaration de Lomé », est le fruit d'un processus de dialogue concerté et continu entamé depuis plus d'un an par 5 pays notamment, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo sur des thématiques variées touchant aux déplacements forcés.

L'ambition est d'apporter une réponse régionale à la protection des personnes déplacées et d'assurer la sécurité des territoires.

Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Madjoulba, depuis 2012, la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel a entraîné le déplacement forcé de plus de 4 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre, engendrant d'importants déplacements internes ainsi que des mouvements de réfugiés vers les pays voisins. Il estime également que si les premiers flux sont demeurés essentiellement sous-régionaux, la situation au Burkina

Faso, à partir de 2021, avait provoqué des mouvements de réfugiés et de demandeurs d'asile vers le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Ghana, et qu'à la fin du mois de mars 2025, on recensait environ 154 200 arrivées dans ces 4 pays, auxquels s'ajoutent plus de 19 000 personnes déplacées à l'intérieur des territoires béninois et togolais.

« Cette rencontre permettra de progresser collectivement sur les mécanismes de sécurité aux frontières, d'accès au territoire, de respect du principe de non-refoulement, d'enregistrement, de réception et de protection des réfugiés, ainsi que sur la mise en place de procédures simplifiées ou accélérées d'octroi du statut de réfugié, de politiques alternatives aux camps, de réponses adaptées à la transhumance, et de mécanismes de retour volontaire via la signature d'accords tripartites », a souligné le ministre Calixte Batossie Madjoulba.

Pour sa part, Monsieur Raouf Mazou, Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés), en mettant en avant les défis auxquels font face les réfugiés, notamment les conflits, a invité les pays concernés à réaffirmer leur solidarité avec ceux-ci, conformément aux conventions en vigueur.

Barrie Freeman, représentante régionale des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a salué l'engagement politique du Togo et des autres pays de la sous-région à favoriser un dialogue stratégique sur deux questions étroitement

liées, à savoir, la sécurité nationale et la protection des réfugiés dans le golfe de Guinée, tout en réaffirmant le soutien de l'ONU.



« L'ONU réaffirme son plein engagement aux côtés de vos gouvernements respectifs. Nos agences, fonds et programmes poursuivront la collaboration avec les institutions continentales et sous-régionales, ainsi qu'avec nos partenaires techniques et financiers pour promouvoir nos consultations au niveau régional en vue d'une meilleure sécurité humaine », a-t-elle soutenu.

Dans une déclaration solennelle, les États présents se sont engagés à mobiliser des ressources nécessaires et à poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues de ce dialogue régional qui sont, entre autres, renforcer les mesures visant à garantir l'effectivité de l'accès à la documentation pour les réfugiés et demandeurs d'asile afin de faciliter leur accès aux services de base, y compris le logement, la santé, l'éducation, de ré-

duire les risques d'apatridie, et d'assurer l'interopérabilité et la vérification avec les données nationales pour garantir l'intégrité et la fiabilité des documents délivrés à ces derniers.

ce dialogue régional, au-delà de sa dimension sécuritaire, constitue un devoir moral et humanitaire envers les femmes, les hommes et les enfants déplacés.

Dans ce même élan, les États parties se sont engagés, à travers la signature de la Déclaration de Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés, à élaborer une stratégie sous-régionale intégrant les priorités nationales et transfrontalières.

« Aujourd'hui, sous le ciel lumineux de Lomé, un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire pour notre sécurité collective et garantir la protection des réfugiés. La Déclaration de Lomé nous appelle à l'action. Qu'elle soit une flamme qui éclaire nos pas, un serment que nous portons dans nos cœurs et dans nos actes. L'histoire nous observe. Soyons dignes de son regard. », a déclaré le Président de l'Assemblée nationale dans son discours.

Le représentant du Président du Conseil a aussi souligné que

« Chaque visage qui traverse les mers, chaque regard qui franchit les montagnes, chaque main tendue vers un réfugié, est un exemple qui porte en lui l'histoire qui pourrait être la nôtre. Alors, notre responsabilité est double : assurer la sécurité de nos territoires, tout en garantissant la protection des personnes déplacées », a-t-il imploré. Pour lui, « Accueillir un réfugié, c'est affirmer notre humanité dans sa forme la plus pure. Le protéger, c'est honorer nos engagements. Lui offrir un avenir, c'est semer les graines d'une paix durable et d'un monde plus juste ».

À travers cette rencontre, le Togo et les États parties réaffirment leur engagement à protéger les populations déplacées, confrontées aux défis sécuritaires persistants dans la sous-région ouest-africaine.

Avance sur Facture

## UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR LES PME/PMI CHEZ BOA

Bank of Africa (BOA) accompagne les entreprises dans la gestion de leur trésorerie avec une solution souple et efficace : l'Avance sur Facture.

En effet, l'Avance sur Facture, un produit phare mis en avant par BOA est destiné à soutenir les Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI). Ce crédit de trésorerie à court terme, renouvelable chaque année, permet aux clients MID de faire face à leurs besoins urgents de liquidité en attendant le paiement de leurs créances.

Un financement allant jusqu'à 80 % de la facture

L'Avance sur Facture est accordée sur la base de factures validées par un donneur d'ordre reconnu, à condition que les prestations ou les biens facturés aient déjà été effectivement livrés. Le montant octroyé peut aller jusqu'à 80 % de la valeur de la facture, permettant ainsi aux entreprises de mieux gérer leur cycle d'exploitation sans attendre le règlement complet.

### Qui peut en bénéficier ?

La BOA précise que ce service est destiné à tous les clients PME/PMI ayant un compte courant ouvert depuis au moins trois (3) mois au sein de

la banque, sans distinction de secteur d'activité. Il est également requis que l'échéance commerciale de la facture à financer ne dépasse pas 120 jours. Toutefois, la banque se réserve le droit de sélectionner les factures à financer, après évaluation de la qualité et de la crédibilité du donneur d'ordre.

### Des avantages concrets pour les entreprises

L'Avance sur Facture permet notamment :

- De résoudre rapidement les problèmes de trésorerie,
- De préserver les liquidités disponibles,

- D'améliorer l'autonomie financière de l'entreprise,
- De payer rapidement les fournisseurs pour bénéficier d'éventuels escomptes,
- De s'auto-amortir, puisque le remboursement de l'avance se

fait au moment du règlement de la facture.

En somme, cette solution représente un véritable levier pour renforcer la résilience financière des PME et leur permettre de maintenir leur activité sans interruption.

Les chefs d'entreprise sont ainsi invités à se rapprocher des agences BOA pour découvrir les modalités de souscription à ce produit et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

À travers cette solution BOA, confirme une fois de plus qu'elle est un partenaire des entreprises en mouvement.

# Tant de choses à découvrir en ligne!

Achète ton smartphone et profite d'avantages pour rester connecté



1\* 000000

SMARTPHONE ZTE  
**A35 Core**

+1 kit  
**+60 Go**  
valable 30 jours

**34.900\*** FCFA

\*Promo valable jusqu'au 25 juillet 2025

yas.tg

